



Conseil économique et social

Distr. générale
18 mars 2019

Français
Original : anglais

Commission économique pour l'Afrique
Forum régional africain pour le développement durable
Cinquième session

Marrakech (Maroc), 16-18 avril 2019

Point 3 b) de l'ordre du jour provisoire*

Questions d'organisation :

Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

Ordre du jour provisoire annoté

1. Ouverture de la session

1. La séance d'ouverture de la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable sera modérée par le Directeur par intérim de la Division de la technologie, des changements climatiques et de la gestion des ressources naturelles de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), Oliver Chinganya. Le Président du Bureau sortant du Forum régional africain, le représentant du Sénégal, présidera la séance.
2. Les personnes ci-après feront une allocution liminaire : la Secrétaire exécutive de la CEA, Vera Songwe ; le Président sortant du Bureau du Forum régional africain ; le Coordonnateur résident des Nations Unies pour le Maroc ; un représentant de la Banque africaine de développement (BAD) ; un représentant de la Commission de l'Union africaine et la Présidente du Conseil économique et social. Le Chef du gouvernement Marocain, Saad Dine El Otmani ouvrira la session et prononcera le discours introductif.

2. **Table ronde de haut niveau sur le thème : Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité : intensifier l'action pour tenir les engagements contenus dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 en Afrique**

3. La table ronde de haut niveau donnera le ton du Forum. Son objectif est de formuler des mesures pragmatiques sur le thème du Forum qui contribueront à intensifier la mise en œuvre globale du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons afin d'en réaliser les objectifs dans les délais fixés. Des décideurs de haut niveau structureront leurs perspectives sur les défis et les possibilités régionaux et nationaux. Ils présenteront également des initiatives et des solutions transformatrices et en discuteront, notamment des bonnes pratiques, en vue de donner des moyens d'actions aux personnes, de veiller au principe d'inclusion et à l'égalité et de réaliser les objectifs de développement durable en Afrique. Les participants à la table ronde sont des décideurs de haut niveau dont l'expérience est liée au thème et aux thèmes subsidiaires du Forum régional africain et ayant une grande connaissance et expertise

* ECA/RFSD/2019/1.

des deux programmes. Ils prendront part à un débat interactif et mettront en lumière des approches, solutions et possibilités novatrices dont les États membres devraient s'inspirer pour réaliser les objectifs de développement durable. Chaque intervenant aura un temps de parole n'excédant pas sept minutes, afin que les autres participants puissent disposer de temps pour prendre part au débat. Des indications détaillées seront fournies sur la table ronde.

3. Questions d'organisation

a) Élection du Bureau

4. Le Président sortant du Bureau dirigera l'élection du Bureau de la cinquième session du Forum régional africain pour le développement durable. Il invitera le secrétariat à faire un bref exposé sur l'histoire et le rôle du Forum avant l'élection du Bureau. Le nouveau Bureau sera composé de cinq membres : le Président, trois vice-présidents et un rapporteur, élus sur la base d'une représentation géographique équitable. Après l'élection, les chefs de délégation procéderont à des consultations et la composition du nouveau Bureau pour la cinquième session du Forum régional africain sera annoncée. Les membres du nouveau Bureau seront invités à prendre leurs sièges à la tribune.

b) Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail

5. Les participants au Forum régional africain seront invités à examiner et à adopter l'ordre du jour et le programme de travail, sous réserve des amendements qu'ils jugeront nécessaire d'y apporter.

4. Appui apporté à la mise en œuvre du Programme 2030 et de l'Agenda 2063 : l'Afrique que nous voulons, et progrès accomplis aux niveaux régional et sous-régional

6. Lors de l'examen de ce point, l'accent sera mis sur l'appui apporté aux niveaux régional et sous-régional à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 et sur les progrès accomplis dans cette mise en œuvre. Des exposés faits par le secrétariat seront suivis de débats sur les deux sujets suivants :

a) Aperçu général des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 et nouvelles actions requises pour accélérer ces progrès, en mettant l'accent sur les objectifs de développement durable qui doivent être examinés à l'édition 2019 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable ;

b) Présentation par des représentants de la CEA et de la Commission de l'Union africaine de l'appui apporté à la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063.

7. Avant d'ouvrir le débat, le Président invitera des représentants des cinq sous-régions à donner leurs points de vue sur l'appui au Programme de développement durable à l'horizon 2030 et à l'Agenda 2063, et sur le suivi et l'examen des deux programmes.

5. Table ronde sur les examens nationaux volontaires et l'apprentissage par les pairs en ce qui concerne la mise en œuvre, le suivi et l'examen du Programme 2030 et de l'Agenda 2063

8. La table ronde vise à faciliter l'apprentissage par la mise en exergue de solutions et de bonnes pratiques et par l'échange de données d'expérience et d'enseignements tirés des examens volontaires nationaux et de la mise en œuvre du

Programme 2030 et de l'Agenda 2063. Elle sera dirigée par un panel composé d'experts chevronnés et de décideurs des pays ayant participé à l'examen national volontaire en 2018 et en 2019, ainsi que d'autres pays africains de premier plan dans la réalisation de l'Agenda 2063. Un représentant du Département des affaires économiques et sociales fera part d'expériences au niveau mondial. Des grands groupes et la communauté des donateurs seront également représentés dans le panel. Chaque intervenant aura un temps de parole n'excédant pas sept minutes, afin que les autres participants puissent disposer de temps pour prendre part au débat. Les panélistes devraient esquisser des solutions convaincantes ; partager leurs opinions, leurs expériences et leurs enseignements répertoriés ; et identifier les actions et les autres mesures pour améliorer la mise en œuvre des deux programmes. Parmi les questions à examiner au cours de la table ronde figurent les conclusions des diverses manifestations préalables à la session, notamment de l'atelier pré-session consacré aux examens nationaux volontaires et de l'atelier pré-session organisé à l'intention des grands groupes et autres parties prenantes.

6. Réunions parallèles des groupes de travail pour un examen approfondi, l'apprentissage par les pairs et le dialogue sur les thèmes subsidiaires du Forum régional africain pour le développement durable

9. Le but des réunions parallèles de groupes de travail est de procéder à un examen approfondi et à des débats et de faciliter l'apprentissage par les pairs en ce qui concerne la mise en œuvre, en vue de la réalisation des objectifs de développement durable se rapportant aux thèmes subsidiaires abordés. Ce faisant, chaque réunion parallèle consolidera les projets de messages clefs les plus pertinents, conviendra de ceux à abandonner et déterminera les messages supplémentaires si nécessaire. Les participants aux réunions parallèles des groupes de travail seront saisis d'un rapport et des messages clefs proposés sur chacun des thèmes subsidiaires, à savoir :

- a) Assurer une éducation inclusive et équitable de qualité ;
- b) Promouvoir un travail décent et une croissance économique inclusive ;
- c) Réduire les inégalités ;
- d) Intensifier l'action en faveur du climat ;
- e) Garantir la paix, la justice et des institutions fortes ;
- f) Renforcer les moyens de mise en œuvre et du partenariat pour le développement durable.

10. La participation aux réunions parallèles des groupes de travail sera ouverte à tous les participants au Forum régional africain. Les participants seront par conséquent invités à prendre part à l'une des six réunions parallèles. Les réunions parallèles seront coprésidées par un représentant désigné du Bureau et un représentant de la Commission de l'Union africaine, de la BAD ou des directeurs régionaux de l'ONU. Les intervenants de chaque groupe de travail comprendront des représentants choisis de pays, d'organisations régionales et sous-régionales et d'organismes du système des Nations Unies. Avant le début des discussions, chaque groupe désignera un rapporteur qui sera chargé de faire rapport à la plénière du Forum régional africain.

11. L'ordre du jour de chaque réunion parallèle sera le suivant :

- a) Le secrétariat fera un bref exposé n'excédant pas cinq minutes pour faire le point sur l'état de la mise en œuvre, et pour mettre en lumière les nouvelles difficultés et possibilités ainsi que les messages clefs proposés sur le domaine thématique concerné ;

b) Un débat sera organisé entre les intervenants du groupe de travail après l'exposé. Chaque intervenant aura un temps de parole n'excédant pas sept minutes, afin que les autres participants puissent disposer de temps pour prendre part au débat ;

c) Un débat général suivra, en vue de parvenir à un accord sur les questions essentielles et sur une liste améliorée de messages clefs sur les différents domaines thématiques.

12. Après chaque réunion de groupe de travail, le groupe de travail sera tenu de soumettre à la plénière du Forum un rapport sur les questions débattues, les politiques et mesures proposées et les messages clefs révisés qu'il a adoptés pour examen et commentaires.

7. Présentation et examen des conclusions et des messages clefs proposés, notamment des recommandations de politique générale émanant des réunions parallèles des groupes de travail

13. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les rapporteurs de chaque groupe feront à la plénière un bref compte rendu des discussions, d'une durée de cinq minutes maximum, incluant les conclusions et les messages clefs convenus. Chaque présentation sera suivie d'une brève discussion visant à améliorer les messages clefs.

8. Examen et adoption des messages clefs

14. Les participants au Forum régional africain examineront les messages clefs mis au point par le secrétariat sur la base de directives données par les présidents des réunions parallèles des groupes de travail et adoptera les messages clefs en tant que contribution collective de la Région Afrique à la réunion 2019 du Forum politique de haut niveau pour le développement durable.

9. Thème, dates et lieu de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable

15. Le secrétariat présentera, pour examen par les participants, des propositions relatives au thème, aux dates et au lieu de la sixième session du Forum régional africain pour le développement durable. Les participants examineront les propositions et chercheront à parvenir à un accord à leur sujet.

10. Questions diverses

16. Au titre de ce point de l'ordre du jour, les participants souhaiteront peut-être examiner d'autres questions qui auraient été portées à leur attention.

11. Clôture de la session

17. Le Président du Bureau du cinquième Forum régional africain pour le développement durable résumera les principales conclusions des délibérations. Puis la Secrétaire exécutive adjointe de la CEA prononcera l'allocution de clôture. Le Président du Bureau conclura alors les travaux et déclarera la cinquième session close.